
NOMENCLATURE

Variante(s) observée(s)	Rapprochement phytosociologique	Correspondance Corine Biotope	Correspondance EUNIS	Surface concernée
(V1) Pelouse méso-xérophiles sur calcaires tendres à Cardoncelle molle	<i>Carduncello mitissimi-Brometum erecti</i> (Lapraz 1962) Boulet 1986 - Code prodrome : 26.0.2.0.3	34.32	E1.262H - <i>Mesobromion aquitain</i>	≈ 5,57 ha
(V2) Pelouse mésophile sur marne à Laïche glauque et Ophrys bécasse	<i>Ophryo scolopacis-Caricetum flacca</i> (Royer 1982) Boulet 1986 nom. ined. (art. 1)- Code prodrome : 26.0.2.0.3	34.32	E1.262H - <i>Mesobromion aquitain</i>	≈ 0,18 ha
(V3) Pelouse à Molinie faux-roseau sur marne humide	Groupement à Molinie faux-roseaux rattachement à définir- Code prodrome : 26.0.2.0.3.3	34.32	E1.272E - <i>Mesobromion aquitain</i>	≈ 0,24 ha
(V4) Ourlet thermophile à Brachypode des rochers	<i>Geranion sanguinei</i> Tüxen in Müller 1962- Code prodrome : 72.0.1.0.1	34.41	E1.272E - <i>Xerobromion aquitain</i>	≈ 16,41 ha



Code Natura2000 générique : **6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) sous-type 2**

Code Natura2000 décliné : **6210-12 - Pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques sur calcaires tendres ou friables**
6210-13 - Pelouses calcicoles marnicoles atlantiques

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT

Conditions stationnelles

- Ces pelouses et ourlets se développent sous des climats thermo-atlantiques. Les expositions sont variables mais le plus souvent sont orientées vers le Sud.
- Les sols sur lesquels s'installent ces communautés végétales sont relativement profonds. Les situations topographiques sont variées mais le plus souvent, ces pelouses et ourlets se trouvent sur des pentes faibles voire nulles.
- Les pelouses à Molinie faux-roseau se développent sur de marnes humides une partie de l'année.
- Ces pelouses ont été façonnées par le pâturage itinérant extensif.



Structure, physionomie

- Les variantes observées sur le périmètre d'étude sont très souvent dominées par une graminée. Ainsi, la variante 1 est dominée par le Brome dressé (*Bromus erectus*), la variante 2 par la Laïche glauque (*Carex flacca*) et le Brome dressé, la variante 3 par la Molinie faux-roseaux (*Molinia caerulea* subsp. *arundinacea*) et la variante 4 par le Brachypode des rochers (*Brachypodium rupestre*).
- Le recouvrement de la strate herbacée est important, de l'ordre de 80% à 90% en moyenne.
- Ces végétations méso-xérophiles se trouvent très souvent en mosaïque avec des ourlets thermophiles (6210) et des landes à Genévrier commun (5130) et sont piquetées de quelques arbustes.
- Ces pelouses et ourlets peuvent s'étendre sur des surfaces plutôt importantes. Ils sont souvent au contact avec les prairies mésophiles fauchées et les secteurs de grandes cultures.

Espèces caractéristiques de l'habitat

- Cardoncelle molle (*Carduncellus mitissimus*)
- Blackstonie perfoliée (*Blackstonia perfoliata*)
- Brome dressé (*Bromus erectus*)
- Petite centaurée (*Centaurium erythraea*)
- Laïche glauque (*Carex flacca*)
- Origan (*Origanum vulgare*)
- Garance voyageuse (*Rubia peregrina*)
- Ophrys bécasse (*Ophrys scolopax*)
- Molinie faux-roseaux (*Molinia caerulea* subsp. *arundinacea*)
- Laïche bleuâtre (*Carex panicea*)
- Succise des prés (*Succisa pratensis*)
- Brachypode des rochers (*Brachypodium rupestre*)

Relevés phytosociologiques

N° 2014042701, 2014060106, 2014053105, 2014061604, 2014061702, 2014053101, 2014061204, 2014061205, 2014061601, 2014063001, 2014061803, 2014050906, 2014050902, 2014053104, 2014061703, 2014061805, 2014063002, 2014053103.

Dynamique de la végétation/habitats associés

En absence de toute intervention humaine (pâturage, gyrobroyage), la dynamique naturelle d'évolution reprend. Les milieux commencent peu à peu à se fermer. Dans un premier temps, le Brachypode des rochers colonise progressivement les pelouses et les ourlets thermophiles s'installent au détriment des pelouses. Dans le même temps, les landes à Genévrier et Bruyère vagabonde s'étendent elles aussi. Puis, des espèces ligneuses pré-forestières commencent à faire leur apparition pour former des fourrés souvent assez denses. Enfin, ces fourrés sont remplacés une chênaie thermophile à Chêne pubescent.

Ces dynamiques sont plus ou moins rapides en fonction de l'épaisseur des sols et des conditions écologiques.

Les secteurs de pelouses possédant les valeurs agronomiques les plus intéressantes ont été souvent mis en culture ou bien transformés en prairies de fauche dont certaines se révèlent être d'intérêt communautaire.

Confusions possibles

En situations optimales, les communautés végétales des variantes V3 et V4 sont suffisamment caractéristiques pour ne pas être confondues avec d'autres communautés végétales.

Par contre, les variantes V1 et V2 sont très proches l'une de l'autre. Les cortèges floristiques sont similaires. La variante V2 se développe sur des calcaires marnicoles plus humides. Pour ces deux variantes, il n'existe pas de cortèges floristiques vraiment typiques. Ainsi, les risques de confusion sont assez importants. De plus, le rattachement de la variante V3 à l'association demanderait confirmation en réalisant d'autres relevés phytosociologiques.

Valeur écologique et biologique

- Valeur patrimoniale forte, compte-tenu de la raréfaction de ces milieux à l'échelle régionale (abandon des pratiques pastorales traditionnelles, nette régression partout en France ...).
- La valeur de cet habitat est liée à sa raréfaction actuelle, mais aussi à ses potentialités en tant qu'habitats d'espèces faunistiques (milieux privilégiés de reproduction et d'alimentation pour certaines espèces d'oiseaux, insectes et de reptiles). Ces pelouses sont potentiellement favorables au Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), papillon de jour inscrit à l'annexe II de la Directive Habitats. Les ourlets thermophiles abritent eux aussi un papillon de jour patrimonial, l'Azurée du Serpolet (*Phengaris arion*), espèce protégée au niveau national.

Valeur socio-économique

- Pelouses suffisamment productives pour être valorisées en pâturage extensif.
- Ces pelouses ont une forte valeur paysagère

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Répartition en France

Cet habitat est bien représenté sur le territoire français avec cependant une représentation plus importante dans les régions sous influence subatlantique et continentale et moindre dans les régions atlantiques et méditerranéennes. Il est signalé sur 531 sites Natura 2000 (source : INPN - page consultée le 20.11.2014)



Répartition dans le site

Ces communautés végétales sont présentes sur l'ensemble des coteaux calcicoles du périmètre d'étude. Il faut noter qu'une seule entité rattachée à l'association de pelouse mésophile sur marne à Laïche glauque et Ophrys bécasse a été observée sur le coteau de la commune de Saint-Victor.

ETAT DE L'HABITAT ET RECOMMANDATIONS DE GESTION

Typicité/représentativité

- Les pelouses méso-xérophiles sont moins abondantes que les pelouses xérophiles sur le périmètre d'étude. En effet, les secteurs sur lesquels se développent ces pelouses ont été mis en culture ou plantés en vigne. Les ourlets sont bien représentés du fait de l'abandon des pratiques agro-pastorales extensives. Ces ourlets se développent au détriment des pelouses calcicoles méso-xérophiles.

Risques potentiels de dégradation

- Dynamique de reconquête par les ligneux ;
- Abandon des pratiques agro-pastorales ;
- Urbanisation des secteurs de coteaux ;
- Transformation de ces anciennes zones de pâturage en espaces de production agricole (vignes, céréales,...).
- Utilisation des secteurs de coteaux pour des activités de loisir (moto-cross, véhicules tout terrain).

Etat de conservation

L'état de conservation des pelouses méso-xérophiles s'évalue notamment à travers la l'absence ou la rareté d'espèces ligneuses pré-forestières (Cornouiller, Chêne pubescent...) ou d'ourlet comme le Brachypode des rochers.

L'état de conservation des pelouses calcaires est très variable en fonction des secteurs. Certaines pelouses sont dans des stades d'évolution avancés ce qui nécessiterait une reprise du pâturage extensif pour stopper le développement des espèces ligneuses.

Les plantations de résineux réalisées sur les coteaux de la Dronne dégradent très fortement les ourlets thermophiles et certains jeunes individus commencent à s'installer au sein des pelouses calcicoles méso-xérophiles.

Enjeux

- Maintien d'une mosaïque de milieux agro-pastoraux sur le site ou en bordure de celui-ci et d'un élément à forte valeur biologique, écologique et paysagère ;
- Les pelouses sont souvent très diversifiées et sont activement fréquentées par de nombreux groupes faunistiques (papillons et reptiles notamment). Ces pelouses sont potentiellement favorables au Damier de la Succise, papillon de jour inscrit à l'annexe II de la Directive.

Recommandations de gestion

Afin de conserver ces milieux, il est important de réaliser :

- une phase de restauration pour les milieux dégradés (élimination des ligneux) ;
- une phase d'entretien par pâturage extensif ou par fauchage avec exportation ;
- Pour les étendues relativement importantes, il est nécessaire d'associer les agriculteurs à la gestion extensive.
- Pour les pelouses envahies par le Brachypode des rochers, la restauration par un pâturage intensif et tournant, sur de courtes périodes, avec des enclos mobiles.
- Les feux courants sont à proscrire car ils entraînent la régression de certaines espèces d'insectes, peuvent accélérer le développement du Brachypode des rochers (ses rhizomes n'étant pas détruits par le feu). De plus, l'écobuage est souvent mal contrôlé.
- Le passage de véhicules motorisés est à contrôler.

Indicateurs de suivi - axes de recherche à développer

- Suivi scientifique par placettes permanentes des communautés végétales. Le suivi d'un réseau de placettes permanentes au sein d'exploitations agricoles permettrait d'observer les variations en termes notamment de composition floristique et de structure des cortèges, en fonction de l'évolution des pratiques agro-pastorales (période de pâturage, pression de pâturage...);
- Travaux de caractérisation des groupements des ourlets thermophiles et des pelouses sur marnes humides à Molinie faux-roseau à l'échelle régionale pour améliorer la connaissance de ces habitats.



De haut en bas et de gauche à droite :

Ophrys bécasse, Laîche glauque, Cardoncelle molle, Blackstonie perforée, Petite-centaurée, Pelouse à Molinie faux-roseau, Laîche bleuâtre, Petite Scorsonère, Brachypode des rochers, ourlet thermophile et Azuré du Serpolet.

Fiche 4 PELOUSES SÈCHES SEMI-NATURELLES ET FACIÈS D'EMBUISSONNEMENT SUR CALCAIRES (*FESTUCO-BROMETALIA*) SOUS-TYPE 3

NOMENCLATURE

Variante(s) observée(s)	Rapprochement phytosociologique	Correspondance Corine Biotope	Correspondance EUNIS	Surface concernée
(V1) Pelouse calcicole méso-xérophile à xérophile sur calcaires friables	<i>Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos</i> Royer 1982- Code prodrome : 26.0.2.0.4	34.33	E1.272E - <i>Xerobromion aquitain</i>	≈ 2,89 ha
(V2) Pelouse calcicole méso-xérophile à xérophile sur calcaires durs	<i>Sideritido guillonii-Koelerietum valisiana</i> Royer 1982- Code prodrome : 26.0.2.0.4	34.33	E1.272E - <i>Xerobromion aquitain</i>	≈ 17,59 ha



Code Natura2000 générique : **6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) sous-type 2**

Code Natura2000 décliné : **6210-26 - Pelouses calcicoles xérophiles atlantiques et thermophiles**

Code Natura2000 décliné : **6210-27 - Pelouses calcicoles xéro-marnicoles atlantiques et thermophiles**

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT

Conditions stationnelles

- Ces pelouses calcicoles xérophiles sont installées sur des zones relativement pentues sur le périmètre d'étude. L'exposition est le plus souvent orientée Sud-Est ou Sud-Ouest. Les deux variantes se développent sur des sols calcaires peu évolués. Les contraintes écologiques sont plus contraignantes par rapport au sous-type 2 décrit précédemment.
- On distingue deux variantes de l'habitat sur le site :
 - Une variante V1 : cette communauté végétale est liée aux calcaires durs, aux sols drainant pouvant être caillouteux. Il est possible d'observer ce type de pelouses sur des zones de plateaux.
 - Une variante V2 : cette communauté végétale est liée aux calcaires tendres marneux. Ces pelouses sont généralement absentes des zones de plateaux.
- Ces pelouses ont été façonnées par le pâturage itinérant extensif.



Structure, physionomie

- V1 : Il s'agit de pelouses très rases et souvent très ouvertes (présence de sol nu). Le cortège végétal est très largement dominé par des espèces vivaces à rosettes (hémicryptophytes). Ces communautés végétales ont souvent un aspect écorché.
- V2 : Il s'agit d'une formation végétale relativement ouverte qui est marquée par une strate de petits arbustes ligneux (chaméphytes) pouvant conférer un aspect de mini-garrigue. La diversité floristique est très importante. Le pic de floraison ayant lieu généralement à la fin du printemps peut être spectaculaire.
- Ces végétations xérophiles se trouvent très souvent en mosaïque avec des ourlets thermophiles (6210) et des landes à Genévrier commun (5130) et sont piquetées de quelques arbustes.

Espèces caractéristiques de l'habitat

V1 :

- Koelérie du Valais (*Koeleria vallesiana*)
- Liseron de Biscaye (*Convolvulus cantabrica*)
- Hélianthème des Apennins (*Helianthemum apenninum*)
- Inule des montagnes (*Inula montana*)
- Fumana à tiges retombantes (*Fumana procumbens*)

V2 :

- Stéhéline (*Staehelina dubia*)
- Lin à feuilles de soude (*Linum suffruticosum* subsp. *appressum*)
- Immortelle (*Helichrysum stoechas*)
- Koelérie du Valais (*Koeleria vallesiana*)
- Inule des montagnes (*Inula montana*)

Relevés phytosociologiques

N°2014053111, 2014060101, 2014042702, 2014060115, 2014060118

Dynamique de la végétation/habitats associés

En absence de toute intervention humaine (pâturage, gyrobroyage), la dynamique naturelle d'évolution reprend. Les milieux commencent peu à peu à se fermer. Dans un premier temps, le Brachypode des rochers colonise progressivement les pelouses et les ourlets thermophiles s'installent au détriment des pelouses. Dans le même temps, les landes à Genévrier et Bruyère vagabonde s'étendent elles aussi. Puis, des espèces ligneuses pré-forestières commencent à faire leur apparition pour former des fourrés souvent assez denses. Enfin, ces fourrés sont remplacés une chênaie thermophile à Chêne pubescent.

Ces dynamiques sont plus ou moins rapides en fonction de l'épaisseur des sols et des conditions écologiques.

Confusions possibles

Les risques de confusion entre ces deux habitats sont limités même si de nombreuses espèces végétales sont communes aux deux communautés végétales rencontrées sur le périmètre d'étude. Cependant, il existe un risque de confusion entre les pelouses plus mésophiles (6210-12,6210-13) qui se trouvent généralement en contact direct et les pelouses de la variante 2.

Valeur écologique et biologique

- Valeur patrimoniale forte, compte-tenu de la raréfaction de ces milieux à l'échelle régionale (abandon des pratiques pastorales traditionnelles, nette régression partout en France ...).
- La valeur de cet habitat est liée à sa raréfaction actuelle, mais aussi à ses potentialités en tant qu'habitats d'espèces faunistiques (milieux privilégiés de reproduction et d'alimentation pour certaines espèces d'oiseaux, insectes et de reptiles). Ces communautés végétales peuvent abriter aussi un grand nombre d'espèces végétales patrimoniales.

Valeur socio-économique

- Pelouses à faible productivité difficilement valorisable pour l'agriculture. Néanmoins, ces pelouses étaient autrefois parcourues de manière itinérante par du bétail.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Répartition en France

Cet habitat est bien représenté sur le territoire français avec cependant une représentation plus importante dans les régions sous influence subatlantiques et continentales et moindre dans les régions atlantiques et méditerranéennes. Il est signalé sur 531 sites Natura 2000 (source : INPN - page consultée le 20.11.2014)



Répartition dans le site

- Les pelouses de la variante 1, sur calcaire dur sont présentes sur les communes de Bourdeilles et de Creyssac.
- Les pelouses de la variante 2, sont les plus représentées sur le périmètre d'étude. Elles sont localisées sur l'ensemble des coteaux calcaires à l'exception des deux communes citées précédemment.

ETAT DE L'HABITAT ET RECOMMANDATIONS DE GESTION

Typicité/représentativité

- Les pelouses xérophiles constituent un élément très structurant sur les coteaux de la Dronne. En effet, il s'agit des secteurs de coteaux naturels préservés qui n'ont pas été mis en culture du fait de leur faible pouvoir agronomique.
- La typicité des deux communautés végétales rencontrées sur le périmètre d'étude est bonne. L'ensemble des espèces caractéristiques des associations végétales ont été observées.

Risques potentiels de dégradation

- Dynamique de reconquête par les ligneux ;
- Abandon des pratiques agro-pastorales ;
- Urbanisation des secteurs de coteaux ;
- Ouverture ou extension de carrières ;
- Utilisation des secteurs de coteaux pour des activités de loisir (moto-cross, véhicules tout terrain).

Etat de conservation

L'état de conservation des pelouses xérophiles s'évalue notamment à travers la l'absence ou la rareté d'espèces ligneuses pré-forestières (Cornouiller, Chêne pubescent...) ou d'ourlet comme le Brachypode des rochers.

L'état de conservation des pelouses calcaires est très variable en fonction des secteurs. Certaines pelouses sont dans des stades d'évolution avancés qui nécessiterait une reprise du pâturage extensif pour stopper le développement des espèces ligneuses. Au contraire, les secteurs où les conditions écologiques sont les plus contraignantes, l'état de conservation des pelouses est bon voire excellent.

Les plantations de résineux réalisées sur les coteaux de la Dronne dégradent très fortement les pelouses xérophiles et certains jeunes individus commencent à s'installer au sein de ces pelouses.

Enjeux

- Maintien d'une mosaïque de milieux agro-pastoraux sur le site ou en bordure de celui-ci et d'un élément à forte valeur biologique, écologique et paysagère
- Les pelouses sont souvent très diversifiées et sont activement fréquentées par de nombreux groupes faunistiques (papillons et reptiles notamment).

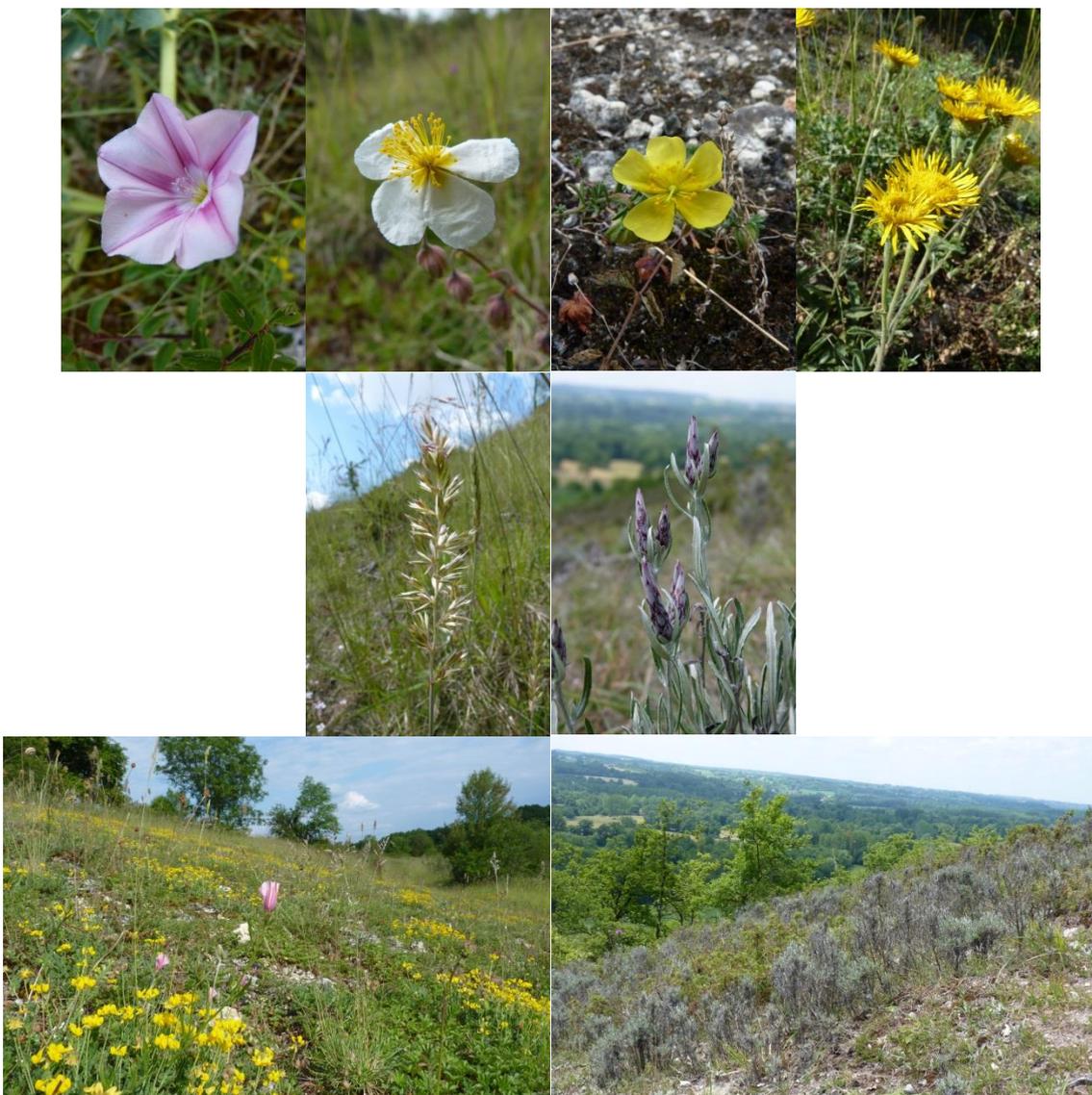
Recommandations de gestion

Afin de conserver ces milieux, il est important de réaliser :

- une phase de restauration pour les milieux dégradés (élimination des ligneux) ;
- une phase d'entretien par pâturage extensif ou par fauchage avec exportation ;
- Pour les étendues relativement importantes, il est nécessaire d'associer les agriculteurs à la gestion extensive.
- Pour les pelouses envahies par le Brachypode des rochers la restauration par un pâturage intensif et tournant, sur de courtes périodes, avec des enclos mobiles.
- Les feux courants sont à proscrire car ils entraînent la régression de certaines espèces d'insectes, peuvent accélérer le développement du Brachypode des rochers (ses rhizomes n'étant pas détruits par le feu). De plus, l'écobuage est souvent mal contrôlé.
- Le passage de véhicules motorisés est à contrôler.
- Outils de mise en place de cette gestion : mesures agri-environnementales territorialisées.

Indicateurs de suivi - axes de recherche à développer

- Suivi scientifique par placettes permanentes des communautés végétales. Le suivi d'un réseau de placettes permanentes au sein d'exploitations agricoles permettrait d'observer les variations en termes notamment de composition floristique et de structure des cortèges, en fonction de l'évolution des pratiques agro-pastorales (période de pâturage, pression de pâturage...) ;



De haut en bas et de gauche à droite :

Liseron de Biscaye, Hélianthème des Apennins, Fumana à tiges retombantes, Inule des montagnes, Koelérie du Valais, Stéhéline, Variante 1 sur calcaire dur, variante 2 sur calcaire tendre.